



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux de voirie, programme 2014

DEL-2014-057

Numéro de la délibération : 2014/057

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/05/2014

Date de convocation du conseil : 20/05/2014

Date d'affichage de la convocation : 20/05/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LEPLEUX

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme ARAB-JAZIRI Faten par M. Loïc BURBAN, M. Laurent BAIRIOT par M. Christophe BELLER, Mme Annie GUILLEMOT par M. Michel GUILLEMOT, M. Daniel LE COUVIOUR par Mme Laurence LORANS, M. Jacques PÉRAN par Mme Soizic PERRAULT.

Était absent excusé : M. Jean-Pierre DUPONT.

Marché de travaux de voirie, programme 2014

Rapport de Yann LORCY

Des travaux de voirie sont proposés par la commission de l'aménagement urbain, des travaux et de la voirie.

Le montant des travaux est estimé, par la ville de Pontivy, maître d'ouvrage, à 250 000,00 € HT maximum, dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Un appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 06 février 2014 et la date limite de remise des offres a été fixée au 02 avril 2014.

18 dossiers de consultation ont été retirés et 4 offres sont parvenues dans les délais impartis.

Les dossiers étant complets, les candidatures ont été déclarées administrativement recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 avril 2014 pour l'attribution et a pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par les services de la voirie et des marchés publics.

Le règlement de la consultation annonçait que le jugement des offres se ferait sur le critère prix (80%) et le critère performances environnementales (20%).

En conséquence, la commission, après délibération et à l'unanimité des membres à voix délibérative, décide le classement suivant en fonction des détails quantitatifs estimatifs étudiés comme base de documents comparatifs, le numéro 1 étant la meilleure offre :

- 1 – L'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST, à Pontivy avec un montant au détail quantitatif estimatif **de 911 400,00 € HT soit 1 093 680,00 € TTC.**
- 2 – L'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD, à Hennebont avec un montant au détail quantitatif estimatif de **973 678,00 € HT soit 1 168 413,60 € TTC.**
- 3 – L'entreprise COLAS à Plouray avec un montant au détail quantitatif estimatif de **1 046 690,00 € HT soit 1 256 028,00 € TTC.**
- 4 – L'entreprise CHARIER TP à Theix avec un montant au détail quantitatif estimatif de **1 255 612,00 € HT soit 1 506 734,40€ TTC.**

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre la mieux classée par la commission d'appel d'offres, celle de l'entreprise **EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST à Pontivy.**
- D'autoriser Madame la Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 27 mai 2014

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**